

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 3 avril 2024**

PROCES VERBAL

Après avoir été légalement convoqué le 22 mars 2024, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lacs de l'Essonne » s'est réuni le 3 avril 2024 à 19h00 en son sein au 33 avenue du Général de Gaulle à Viry Chatillon **sous la Présidence de Laurent SAUERBACH.**

Administrateurs présents :

- Jérôme BERENGER
- Marie-France EECKHOUDT
- Christèle LECLERC
- Laurent SAUERBACH
- Aurélie TROUBAT
- Jean-Marie VILAIN

Absents excusés :

- Philippe LAGAUTERIE qui donne pouvoir à Marie-France EECKHOUDT
- Arielle MERRINA qui donne pouvoir à M Jean-Marie VILAIN

Absent :

- Pierre BELL-LLOCH

Directeur de la Régie :

- Gilles MALAUSSENA

Membres du personnel présents au Conseil d'Administration à titre consultatif :

- Carine DEPUILLE – Représentante du personnel au sein du collège consultatif
- Sandra MADEIRA – Représentante du personnel au sein du collège consultatif
- Aline WARDINI – Déléguée du personnel

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour. Après un vote unanime, **Marie-Franço EECKHOUDT** est nommée secrétaire de séance par le Conseil d'Administration.

Sont votés à l'unanimité les points suivants :

- Le procès-verbal du conseil d'administration du 22 janvier 2024.



- Le Compte Administratif 2023 de la Régie « Eau des Lacs de L'Essonne » après que Laurent SAUERBACH a quitté la salle et laissé sa place à Marie-France EECKHOUDT comme Président de séance pour tout le temps de la durée du vote. Le CA fait apparaître les résultats suivants :
 - ✓ L'excédent de fonctionnement se monte à 692 572,53 € auquel s'ajoute l'excédent de 2022 de 126 818,09 €. Le résultat est donc de 819 390,62 €, montant qui devra être inscrit et affecté au budget supplémentaire 2024.
 - ✓ La section d'investissement prend en compte l'excédent de 279 170,43 € plus l'excédent de 2022 de 170 367,12 €, ce qui fait un résultat cumulé de 386 902,61 € qui devra également être inscrit au le BS 2024.
- Le Compte de Gestion 2023, après s'être assuré que le trésorier ait bien repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes et mandats de dépenses émis sur l'exercice 2023, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre dans ses écritures.
- L'affectation des Résultats 2023

Affectation du résultat 2023	
Résultat de Fonctionnement N-1 <u>A) Résultat de l'exercice</u> Précédé du signe +(excédent) ou - (déficit)	+ 692 572,53 €
<u>B) Résultats antérieurs reportés</u> ligne 02 du compte administratif N-1, précédé du signe +(excédent) ou - (déficit)	+ 126 818,09 €
<u>C) Résultat à affecter</u> C = A + B (hors restes à réaliser) (si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 819 390,62 €
<u>D) Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou-)</u> D001 (Besoin de financement) R001 (Excédent de financement)	+ 279 572,53 €
<u>E) Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</u> Besoin de financement Excédent de financement	- 62 634,94 €
Besoin de Financement F (d+e)	0,00

Affectation du résultat 2023	
AFFECTATION : C = (G+H)	+ 819 390,62 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G= au minimum, couverture de besoin de financement F	+ 700 000,00 €
2) H) Report en fonctionnement 002	+ 119 390,62 €
DEFICIT REPORTE D 002	

- Modification de l'Autorisation de programme et des crédits de paiement concernant l'opération du projet du Quai de Chatillon
- Le Budget Supplémentaire 2024

Pour la section d'exploitation :

Nature	Dépenses	Recettes
002-excédent antérieur reporté		119 390,60 €
011- charges à caractère général	119 390,60 €	
Total	119 390,60 €	119 390,60 €

Pour la section d'investissement :

Nature	Dépenses	Recettes
001- excédent antérieur reporté		386 902,61 €
1068- Autres réserves		700 000,00 €
Reports de crédits	62 634,94 €	
2031-immobilisations incorporelles autres	68 000,00 €	
21531- compteurs	40 000,00 €	
217531- fuites	200 000,00 €	
217531- entretien des réseaux	60 000,00 €	
217531 - modernisation des réseaux	636 264,67 €	
2188 - matériel technique	20 000,00 €	
Réseau quai de Chatillon	502 046,51 €	502 046,51 €
Total	1 588 949,12 €	1 588 949,12 €

- Les écrêtements

Synthèse des demandes d'écrêtement
Conseil d'Administration du 3 avril 2024

Adhérent		objet de la demande		montant facturé TTC			montant proposé à l'écrêtement TTC			reste à la charge du client
dossier	contrat	volume en m3	facture totale TTC	Eau	Assainissement	Total	Eau	Assainissement	Total	
				€	€	€	€	€	€	

ECRETEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

03.2024	6492260	228	1 012,58	515,14	497,44	1 012,58	246,19	301,95	548,14	464,44
04.2024	6428366	101	443,22	222,86	220,36	443,22	40,05	93,68	133,73	309,49
07.2024	6759927	2 381	11 734,13	6 706,77	5 027,36	11 734,13	1 515,62	3 008,81	4 524,43	7 209,70
08.2024	6467043	508	2 281,50	1 208,88	1 072,62	2 281,50	995,42	958,59	1 954,01	327,49
09.2024	1554838	49	208,99	105,52	103,47	208,99	14,68	57,02	71,70	137,29
SOUS TOTAL :							2 811,96	4 420,05	7 232,01	8 448,41

ECRETEMENT ASSAINISSEMENT

10.2024	6719419	269	1 185,33	617,35	567,98	1 185,33	18,55	88,68	107,23	1 078,10
SOUS TOTAL :							18,55	88,68	107,23	1 078,10

HORS LOI WARSMANN

05.2024	6429964	170	735,46	376,51	358,95	735,46	0,00	0,00	0,00	735,46
11.2024	6456739	122	560,12	293,96	266,16	560,12	0,00	0,00	0,00	560,12
12.2024	6365324	2 436	12 005,17	6 861,68	5 143,49	12 005,17	0,00	0,00	0,00	12 005,17
SOUS TOTAL :							0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL GENERAL :	6 264	30 166,50	16 908,67	13 257,83	30 166,50	2 830,51	4 508,73	7 339,24	9 526,51
------------------------	--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h00.

Marie-France EECKHOUDT

Secrétaire de Séance